# Informations générales

Email de contact : sp-lorient-bdet@morbihan.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 23 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Belle-Ile-en-Mer

Si protocole de préfiguration : date de signature : 23 septembre 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Nom: CC de Belle Ile en Mer, nature: CC, SIREN: 245600465
* Banque des territoires

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* SCOT
* PAPI
* Projet alimentaire territorial
* PGRI
* Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés
* Schéma directeur d’assainissement

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Territoire engagé pour la nature
* Convention globale CAF
* Volet territorial du CPER
* Convention Fonds départemental d’inclusion avec la DDETS pour le volet insertion par l’activité économique
* Convention relative à l’élaboration d’un plan paysage
* Convention de gestion des terrains du conservatoire du littoral
* Convention d’animation avec l’Etat pour la mise en oeuvre du document d’objectifs Natura 2000
* Accord de programmation avec l’agence de l’eau au titre de l’appel à initiative Biodiversité Marine

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Petits villes de demain
* France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Habiter à l’année sur la plus grande Ile du Ponant
* Produire et consommer Bellilois
* Bouger malgré l’isolement et circuler sur une grande Ile
* Protéger nos ressources et la nature insulaire
* Accueillir dans le respect de l’Ile et ses habitants

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Non

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Restauration et alimentation durable
* Extension urbaine maîtrisée
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Mobilités douces
* Logistique et Fret
* Organisation des déplacements

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 3

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 36

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Sous-Préfet de Lorient
* Banque des Territoires
* Autres établissements publics et opérateurs de l’Etat mobilisés en appui du CRTE
* Nom: CC de Belle Ile en Mer, nature: CC, SIREN: 245600465

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Consultation publique/citoyenne et Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Non

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : NON

Mobilisation d’une ingénierie externe : Bureau d’étude marché ANCT

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€